

ESPACE PUBLIC JEAN JAURÈS

Les travaux d'aménagement du jardin public ont débuté en juillet dernier. Une fois le gros œuvre réalisé (enfouissement et mise en place d'une cuve de récupérations des eaux pluviales, éclairage public, sécurisation de l'allée de la salle des sports, finalisation de la zone de stationnement et de l'allée centrale...), les plantations des espaces verts et la pose du mobilier urbain vont avoir lieu dans les jours à venir. **Le jardin public - espace public Jean Jaurès sera opérationnel au printemps prochain.** Il se parera de ses habits de verdure pour accueillir les personnes en recherche de tranquillité. Il appartiendra à chacun d'entre nous de préserver la qualité et la propreté de ce nouvel espace de vie.

MAISON DU PORT ... BIENTÔT

L'avant-projet de l'aménagement de la *Maison du Port* vient d'être finalisé. Actuellement, ce dossier est entre les mains des services de l'État pour validation définitive. Financé par l'État, la Région et le Département de l'Aude, ce projet est en attente de subventions européennes. **Le début des travaux est prévu pour le mois de mars prochain, avec une ouverture de ce lieu au mois d'avril 2013.** Cette maison accueillera divers services touristiques et d'information, mais aussi un point *Toilettes-sanitaires-douches-laverie* ainsi qu'un point *Propreté* venant remplacer ceux déjà existants qui seront alors détruits. Cette maison sera aussi un lieu culturel et associatif pour notre village.

LES JEUDIS D'ÉTÉ RECONDUITS POUR 2012

L'édition 2011 des *Jeudis d'été de La Redorte* a été un succès. Près de 3000 spectateurs sont venus participer à cette 6^{ème} édition basée sur la culture et la convivialité. Moments importants des soirées estivales, ces Jeudis sont l'occasion pour les Redortais, les habitants du Minervois et les touristes de découvrir notre village dans une ambiance festive. **Le comité d'organisation (associations et municipalité) a dressé, le 19 octobre dernier, le bilan de cette édition 2011 et a décidé de reconduire ce festival l'année prochaine.** Un grand merci à tous les bénévoles qui participent à cette organisation. **Rendez-vous est donc pris pour les Jeudis d'été de La Redorte 2012 !**

PLAN LOCAL D'URBANISME

Voilà maintenant un an que les élus travaillent à la révision de notre plan d'occupation des sols. Après avoir rencontré la profession viticole, les artisans et commerçants, entrepreneurs et forces économiques de notre village, accompagnés par le cabinet d'études Atlas, **les élus municipaux viennent de valider le PADD (Projet d'Aménagement de Développement Durable) de La Redorte.** Ce PADD représente les grandes lignes du développement communal à l'horizon 2030. **Va s'engager à présent la définition juridique et réglementaire des différents zonages.** La population redortaise va être associée dans les semaines à venir à cette réflexion. L'objectif municipal est d'achever la réalisation de notre Plan Local d'Urbanisme pour l'été 2013.



Édito

Chers amis,
Voilà maintenant plus de trois ans que l'équipe municipale actuelle travaille au développement de notre village. Les dossiers et les travaux en cours sont nombreux. Dans le domaine de la voirie communale, nous avons établi un programme pluriannuel de rénovation et d'aménagement de nos rues et chemins communaux. Le programme 2011 est en cours de réalisation et il m'a semblé important de faire le point sur les chantiers entrepris ces dernières années, sur ceux actuellement en cours et sur les études et prévisions pour les années à venir. Au-delà de ce chantier, les actions de la municipalité sont diverses. Aide sociale, interventions auprès du milieu scolaire, urbanisme, développement touristique, protection de l'environnement et de notre ressource en eau, prévention des inondations : les élus sont quotidiennement sur le terrain. Notre budget municipal est équilibré, notre endettement est contenu ; néanmoins nous ne dépensons que ce que nous pouvons dépenser. Étant garants de l'intérêt général, nous détournons de cette logique budgétaire, juste pour satisfaire quelques intérêts particuliers, serait une grave faute. À l'approche d'une fin d'année pleine d'incertitudes et de questionnements, je tenais à vous faire part de toutes nos actions et réflexions et vous assurer de notre pleine et entière détermination pour préserver notre qualité de vie et apporter une vision dynamique et solidaire de la gestion municipale.

Le Maire,
Pierre-Henri ILHES



CHANTIERS PLURIANNUELS

La rénovation de notre voirie communale est la première ligne budgétaire de la section d'investissement de notre commune. Tous les ans, plus de 65 000 € sont investis dans la rénovation, l'entretien et l'aménagement de la voirie communale. Depuis 2008, nous avons dépensé 258 236 €. Certains d'entre vous nous interpellent et nous interrogent sur la façon dont sont planifiés les travaux. Il nous a semblé utile de vous informer à nouveau (nous l'avions déjà fait en 2009) des éléments qui nous permettent de déterminer les priorités et de fixer un calendrier de réalisations.

UNE LOGIQUE D'AMÉNAGEMENT GLOBAL ET D'OPTIMISATION DES DÉPENSES

Dans certains quartiers, des travaux de raccordement ou d'amélioration du réseau d'eau, d'assainissement ou du pluvial sont en cours ou vont être réalisés. Ces travaux nécessitent que la chaussée soit ouverte, il est donc normal, afin d'optimiser le coût de ce chantier, que la reprise de la voirie soit entreprise à ce moment-là. Dans d'autres quartiers, ce sont des programmes

de renforcement électrique ou de modernisation du réseau EDF qui sont en cours d'étude, **il apparaît alors logique que les travaux de voirie et d'électrification se fassent de concert.** Vous pouvez ainsi vous rendre compte que, bien souvent, le chantier voirie est contraint par un ensemble d'autres travaux. Ainsi, l'avenue des lotissements a été rénovée en même temps que l'aménagement du réseau d'eaux pluviales, de l'eau et de l'assainissement.

En dehors de cette logique de complémentarité des travaux, **les autres secteurs et rues aménagées où la voirie est refaite sont fonction des urgences et de la dangerosité de certains endroits.** La compétence voirie communale est exercée par le SIC (Syndicat Intercommunal de Cylindrage). **C'est ce syndicat qui réalise pour notre commune, tout comme pour les communes du canton de Peyriac-Minervois et de Capendu, nos travaux de voirie.**

Tous les ans, nous établissons avec le SIC un programme de voirie qui sera réalisé un an après. **C'est ainsi qu'actuellement nous étudions le programme de voirie 2012 qui sera réalisé dans le meilleur des cas à l'hiver 2012/2013 (après la réponse de l'État et du Conseil général de l'Aude sur la demande de subvention).**

Depuis trois ans, plusieurs kilomètres de voirie ont été rénovés. De très nombreuses rues du village ont vu leur chaussée remise à neuf.

Vous trouverez, ci-après, la cartographie des rues rénovées depuis trois ans.

DES TRAVAUX D'ENVERGURE EN COURS ET UNE PROGRAMMATION AMBITIEUSE

Actuellement, ce sont les quartiers du lotissement Pélissié, du chemin de l'Hospital, de la rue de la Cité et de la Glacière, ainsi que l'avenue Jean Jaurès dans sa partie du parking ancienne voie ferrée, qui sont concernés par le programme 2011.

En fin d'année prochaine, nous débuterons l'aménagement de la rue des Quatre Vents, sur les hauts de la ville. Sont également prévus des travaux au chemin de Laval, rue de la rivière et de l'Argent-Double, ainsi que la rue du Roc et des Cévennes. Néanmoins, dans toutes ces rues, nous étudions aussi la problématique de l'écoulement des eaux pluviales



qui devrait faire augmenter considérablement le coût de ces travaux.

En parallèle, deux dossiers sont en cours d'instruction.

Le premier, le plus avancé, concerne celui de **l'aménagement de la Place Louis Liabot.** Une rencontre avec les enseignants, les représentants des parents d'élèves et le personnel municipal a eu lieu au mois de juin dernier. Plusieurs réunions de travail ont été organisées avec les élus municipaux pour finaliser ce dossier. D'ici le mois de décembre, le projet définitif sera arrêté, modifiant profondément ce lieu (places de stationnement, entrée sécurisée de l'école, déplacement de l'arrêt de bus et des toilettes publiques, sens unique de circulation, aménagement d'un lieu pour la tenue d'un marché...).

Le second concerne **la réfection totale du lotissement Louis Liabot :** enfouissement des réseaux, renforcement électrique, changement de l'éclairage public, reprise des trottoirs et de la chaussée. L'avant-projet sera élaboré en 2012 pour faire l'objet de demandes de subventions en 2013 pour des travaux en 2014/2015.

Lorsque les élus décident de réaliser des travaux de voirie, ces derniers doivent avoir fait l'objet, au moins deux ans avant cette décision, d'études préliminaires et d'avant-projets d'aménagement global.

Entretenir nos rues et rénover notre voirie communale sont les priorités des investissements municipaux.

